

Statement

Department of
External
Affairs



Discours

Ministère des
Affaires
extérieures

89/61

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL,

L'HONORABLE MONIQUE LANDRY,

À LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

PARIS

Le 24 octobre 1989

Minister for
External Relations and
International Development

Ministre des
Relations extérieures et du
développement international

Canada